AB/EG

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

**CIRCULATION**

**RUE PIERRE RIGAUD (V.C)**
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Pierre Rigaud par la société ENGIE – 4 rue Galilée – 94200 Ivry sur Seine, agissant le compte de la Mairie d'Ivry sur Seine – Esplanade Georges Marrane – 94200 Ivry sur Seine (sondage sur chauffage urbain),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

## ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Pierre Rigaud** au droit du n°1 à compter du **21 août 2023** à **8 heures** jusqu'au **18 septembre 2023** à **17 heures :**

- **Neutralisation partielle de la chaussée :** la circulation des véhicules sera maintenue,
- **Neutralisation du trottoir :** les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversés provisoires déjà existantes,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société ENGIE – 4 rue Galilée – 94200 Ivry sur Seine,

FAIT EN MAIRIE, LE 11 AOUT 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 16 AOUT 2023

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 Val-de-Marne

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 Val-de-Marne

François Presset